



Réunion du Conseil Communautaire

le mercredi 23 février 2022 à 19 heures
Salle du Conseil

Compte rendu

L'an deux mille vingt-deux, le mercredi 23 février à 19 heures, le Conseil communautaire dûment convoqué, s'est réuni Salle du Conseil, Communauté de communes du Castelrenaudais, 37110 CHÂTEAU-RENAULT.
Sous la Présidence de Madame Brigitte DUPUIS

Date de la convocation du Conseil communautaire : mercredi 16 février 2022

Étaient présents :

Jocelyne DEFEINGS, Jean-Claude BAGLAN, Chantal AVENET, Fabien HOUZÉ, Brigitte DUPUIS, Fernand GARCIA, Corinne GUILLAUT, Alain PELÉ, Smaïl ABERKANE, Damien GARCIA, Evelyne HAURY, Philippe ITEY, Gaëlle POUPIN, Véronique BERGER, Jocelyne PETAY, Marc LEPRINCE, Patrice POTTIER, Alain DROUET, Frédéric LAUGIS, Gino GOMMÉ, Annick REITER, Isabelle SÉNÉCHAL, André DAGUET, Béatrice VERWAERDE, Catherine DATTÉE, Chantal GONZALEZ-BOURGES, Denis SEYNAEVE.

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés :

Sylvie GANNE donne pouvoir à Corinne GUILLAUT,
Joël DENIAU donne pouvoir à Brigitte DUPUIS,
Joël BESNARD donne pouvoir à Annick REITER,
Odile LANDRY donne pouvoir à Chantal AVENET.

Madame Véronique BERGER remplit les fonctions de Secrétaire de séance.

Nombre de délégués composant l'assemblée	31
Nombre de délégués en exercice	31
Quorum.....	16

Madame la Présidente introduit les nouveaux conseillers communautaires : Frédéric LAUGIS, Philippe ITEY et Gaëlle POUPIN.

Récapitulatif des décisions prises par la Présidente dans le cadre des délégations octroyées par le Conseil communautaire

Le Conseil communautaire a pris acte des décisions prises par la Présidente dans le cadre des délégations octroyées par le Conseil communautaire.

Récapitulatif des décisions prises par le Bureau communautaire dans le cadre des délégations octroyées par le Conseil communautaire

Le Conseil communautaire a pris acte des décisions prises par le bureau communautaire du 19 janvier 2022 dans le cadre des délégations octroyées par le Conseil communautaire.

Approbation du compte-rendu du Conseil communautaire du 19 janvier 2022

Le Conseil communautaire a approuvé le procès-verbal du Conseil communautaire de la séance du 19 janvier 2022.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Actualisation des représentants de la Communauté de communes à la Mission Locale Loire Touraine

Le Conseil communautaire a approuvé la désignation de Messieurs Marc LEPRINCE et Alain PELÉ en qualité de délégués à la

STRATÉGIE ET PROSPECTION ÉCONOMIQUE

Territoire d'Industrie Grand Est Touraine – Convention de partenariat avec les communautés de communes de Touraine Est Vallée – Val d'Amboise – Castelrenaudais

Le Conseil communautaire a validé le projet de recrutement d'un chargé de mission « Territoires d'industrie » par Touraine Est Vallée, a indiqué que la Communauté de communes du Castelrenaudais supportera pour un quart une partie du reste à charge selon la répartition et un montant optimisé à définir dans la convention à intervenir, et a autorisé Madame la Présidente ou le Vice-Président délégué à finaliser et à signer la convention à intervenir entre les 4 communautés de communes regroupées dans Territoire d'Industrie Grand Est Touraine.

Dispositif d'aide aux actions collectives des commerçants et artisans du Castelrenaudais – Modification du règlement

Le Conseil communautaire a accepté la modification du règlement du dispositif d'aide aux actions collectives des commerçants et artisans du Castelrenaudais, et a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

ENVIRONNEMENT

Assistance à Maitrise d'Ouvrage en vue d'une prise de compétence eau potable, assainissement et eau pluviale

Le Conseil communautaire a validé le projet d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage proposé par la société SARL DUPUET FRANCK ASSOCIES pour un montant de 21 265,00 € HT, et a autorisé la Présidente ou un Vice-Président à signer la convention d'ingénierie et toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

FINANCES

Rapport d'orientations budgétaires 2022

Le Conseil communautaire a pris acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'année 2022, et a validé la présentation du rapport d'orientations budgétaires pour l'année 2022, qui sera transmise aux communes membres.

Attribution de compensation 2022

Le Conseil communautaire a fixé les montants de l'attribution de compensation distribuée dans les communes membres pour l'année 2022, et ce jusqu'à modification par un nouveau rapport de CLETC validé par les communes membres.

COMMUNES	ATTRIBUTION DE COMPENSATION 2022
Autrèche	17 942,49 €
Auzouer-en-Touraine	69 774,71 €
Le Boulay	54 564,46 €
Château-Renault	1 095 138,21 €
Crotelles	35 623,52 €
Dame-Marie-les-Bois	12 286,72 €
La Ferrière	3 863,21 €
Les Hermites	15 850,78 €
Morand	18 334,99 €
Monthodon	44 530,39 €
Neuville-sur-Brenne	83 902,15 €
Nouzilly	1 723,22 €
Saint-Laurent-en-Gâtines	25 620,55 €
Saint-Nicolas-des-Motets	11 524,92 €
Saunay	99 495,24 €
Villedômer	159 808,22 €
TOTAL	1 749 983,78 €

Budget Immeubles de rapport 2022 : Ouverture anticipée des crédits d'investissement

Le Conseil communautaire a autorisé l'ouverture de crédits anticipés en section d'investissement du budget Immeubles de rapport avant le vote du budget, et a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-président à signer tous les documents en lien avec ce dossier.

Chapitre	Nomenclature	Autorisation
Opération 119 – Tanneries	Compte 2031	25 000 €

Demande de subvention F2D pour les travaux de réhabilitation du patrimoine communautaire

Le Conseil communautaire a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-président à solliciter la subvention auprès du Conseil départemental pour le montant estimé des travaux (111 150 € HT) et a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-président à signer tous les documents nécessaires à la demande de subvention F2D.

Demande de subvention DSIL (Dotation des subventions à l'investissement local) pour les fouilles préventives ZAC d'Autrèche

Le Conseil communautaire a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-président à solliciter la subvention auprès des services de l'État au plus fort taux, et a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-président à signer tous les documents nécessaires à la demande de subvention.

INFORMATION ET QUESTIONS DIVERSES

Comptes rendus des Commissions et Syndicats

Informations diverses

Questions diverses

À Château-Renault, le 25 février 2022

La Présidente,



Brigitte DUPUIS

AFFICHAGE LEGAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

AVIS AU PUBLIC

Le public est informé que les délibérations adoptées par le Conseil Communautaire lors de la présente séance sont à disposition et librement accessibles à toute personne désirant les consulter aux services généraux de la Communauté de Communes – 5 rue du Four Brûlé à Château-Renault, pendant une durée de deux mois, et ce à compter de ce jour.

La présente mise à disposition vaut affichage au sens de l'article L. 2131-1 du code général des collectivités territoriales